



**PRÉFET
DE LA RÉGION
HAUTS-DE-FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Affaire suivie par :
Nicolas MELARD
03 28 36 78 55

nicolas.melard@culture.gouv.fr

Références : PC05937822O0009



**Direction régionale
des affaires culturelles**

Le Préfet de région

à

Mairie
Service Urbanisme

103 Avenue Foch
CS 44029
59704 MARCQ-EN-BAROEUL CEDEX

LILLE, le 28 mars 2022

Objet : Archéologie préventive – Réception d'un dossier d'aménagement
Références : MARCQ-EN-BARCEUL (NORD), rue du Pavé Stratégique
PC05937822O0009
Votre courrier du 16 mars 2022
Livre V du Code du patrimoine

Vous m'avez transmis le dossier d'aménagement visé en référence afin que j'évalue son impact sur d'éventuels vestiges archéologiques et que je détermine, le cas échéant, les mesures d'archéologie préventive nécessaires à mettre en œuvre.

J'ai l'honneur d'en accuser réception à la date du 21 mars 2022.

Après examen du dossier, je vous informe que, en l'état des connaissances archéologiques sur le secteur concerné, de la nature et de l'impact des travaux projetés, ceux-ci ne semblent pas susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique. Ce projet ne donnera pas lieu à une prescription d'archéologie préventive.

Mes services se tiennent à votre disposition pour vous apporter toutes les informations que vous jugerez utiles.

Pour le Préfet de la région Hauts-de-France,
et par délégation,
Pour le directeur régional des affaires culturelles,
et par subdélégation
Le Conservateur régional adjoint de l'archéologie

Philippe HANNOIS